



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 23 septembre 2021

UNE CONVENTION POUR L'EMPLOI DE PERSONNES EN INSERTION SIGNÉE ENTRE LA MÉTROPOLE ET APSYS

Jeudi 23 septembre 2021, la Métropole a signé, avec Apsys, développeur, investisseur et futur gestionnaire du projet Neyrpic, une convention de partenariat pour la mise en œuvre, par le PLIE, des clauses sociales dans les marchés conclus par Apsys. La convention a été signée par Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole, et Maurice BANSAY, Président fondateur d'Apsys, en présence de David QUEIROS, Maire de Saint-Martin-d'Hères, et de Céline DESLATTES, Vice-Présidente de Grenoble Alpes Métropole chargée de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse.

Le projet de requalification des usines Neyrpic, situées en plein cœur de Saint-Martin-d'Hères, et connu sous l'appellation « Neyrpic », vise à doter la commune d'espaces de vie, de loisirs et de partage attractifs et à contribuer à son développement économique.

La Ville de Saint-Martin-d'Hères a souhaité accompagner cette opération d'aménagement menée par Apsys d'un partenariat sur les recrutements, au travers du dispositif des clauses d'exécution proposé par le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du bassin grenoblois, piloté par Grenoble Alpes Métropole.

46 000 heures d'insertion pour le projet Neyrpic

Par cette convention, Apsys s'engage à réserver 5% des heures de travail générées par le chantier de construction du pôle de loisirs Neyrpic à des publics éloignés de l'emploi.

En contrepartie, le Plie s'engage à accompagner Apsys dans cette démarche en mobilisant ses professionnels pour identifier les marchés les plus propices aux clauses, en identifiant les candidats demandeurs d'emploi adaptés à ces besoins et en organisant des actions de recrutement tout au long du chantier.

Ce sont environ 46 000 heures d'insertion sur deux ans qui seront générées durant les travaux, soit près de 29 équivalents temps plein en insertion.

--

Le projet Neyrpic

Projet ambitieux et vertueux de requalification des usines Neyrpic situées en plein cœur de Saint-Martin d'Hères, Neyrpic vise à doter la commune d'espaces de vie, de loisirs et de partage attractifs et à contribuer à son développement économique, dans le respect des grands équilibres métropolitains, de l'histoire des anciennes usines et des exigences de la transition écologique. Au plan économique, le projet doit permettre la création et/ou le maintien de 2 100 emplois entre les phases construction et exploitation. Une part importante des travaux sera confiée à des entreprises du territoire, locales ou régionales : une charte a été signée en ce sens avec la Fédération Française du Bâtiment de l'Isère dès 2016.

Côté offre, la programmation de Neyrpic, pensée en complémentarité avec l'offre existante sur la métropole, et encadrée par un protocole d'accord tripartite conclu entre la ville, la métropole et Apsys, fait la part belle aux loisirs, à la restauration et aux nouveaux usages. Des réflexions au profit de la jeunesse, de l'écologie, de la culture sont par ailleurs en cours avec les associations locales pour ancrer le site, l'animer et lui conférer un rôle actif pour ses usagers.

Au plan architectural, la Maison Edouard François a développé une architecture à la fois créative et respectueuse de la mémoire historique du site.

Soucieux de préserver l'histoire, Neyrpic entend également préserver le futur par un comportement exemplaire en matière de développement durable, d'efficacité énergétique (raccordement au réseau de chauffage urbain, panneaux photovoltaïques en autoconsommation...), de mobilités douces (desserte du site par 2 lignes de tramway et implantation de 600 places de vélo) et de réintégration de la nature en ville (1 500 m² de façades végétalisées, 13 000 végétaux, 56 plantations d'arbres en pleine terre...).

--

Le Plie du bassin grenoblois, facilitateur de recrutement

Grenoble Alpes Métropole porte depuis 20 ans le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), qui couvre, depuis 2017, le territoire de 5 intercommunalités : Pays Voironnais, Grésivaudan, Saint-Marcellin Vercors, Cœur de Chartreuse et Métropole grenobloise.

Le PLIE propose un accompagnement renforcé pour les personnes les plus éloignées de l'emploi âgés de plus de 26 ans, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée.

Des ambitions qui se manifestent notamment par des dispositifs d'accompagnement personnalisés (appelé « parcours emploi renforcé ») et la mobilisation des employeurs. Chaque année, 3000 personnes bénéficient de cet accompagnement, dont 70% sont des bénéficiaires de l'allocation RSA.

Le Plie propose par ailleurs un dispositif spécifique, appelé Dispositif Clause Emploi (DCE), apportant un soutien aux entreprises et organismes publics qui veulent faire de leur achat un levier d'insertion et d'emploi. Il permet d'offrir des opportunités de recrutement à un public plus large : demandeurs d'emplois en difficulté, jeunes des missions locales, demandeurs d'emplois résidents en quartier classé politique de la ville.

Ce dispositif est basé sur le principe de la relation gagnant-gagnant avec les donneurs d'ordre du territoire, qui peuvent ainsi pourvoir leurs besoins de recrutement. Il se décline en deux solutions :

- La « clause d'exécution » : le donneur d'ordre prévoit dans ses marchés qu'une entreprise qu'elle retient embauche des personnes en difficulté d'insertion. Dans ce cas, les entreprises qui répondent doivent obligatoirement proposer un certain volant d'heures à des personnes en insertion. La sélection des personnes est alors réalisée en lien avec le Plie, en fonction des besoins. C'est cette solution qui a été retenue dans le cadre de la convention avec Apsys.
- Les « marchés réservés » : l'entreprise décide de réserver des marchés aux structures d'insertion par l'activité économique du territoire.

En 2020, le Dispositif Clause Emploi du PLIE a permis de générer près de 432 000 heures d'insertion au travers de près de 450 marchés, mobilisés par 50 donneurs d'ordres (collectivités, bailleurs sociaux, UGA, grandes entreprises...). Ce sont ainsi près de 400 demandeurs d'emploi qui ont accédé à un poste via la clause d'exécution, et plus de 1200 salariés des entreprises d'insertion qui ont travaillé via les marchés réservés.

--

Maurice BANSAY, Président fondateur d'Apsys :

« Je me réjouis que la signature de la convention avec le PLIE Grenoble-Alpes Métropole intervienne à une étape-clé de Neyrpic : à quelques semaines du lancement des travaux de construction rendu possible par l'évolution récente et favorable de la situation administrative du projet. La signature de cette convention illustre la volonté d'Apsys, acteur responsable et engagé, d'agir concrètement en faveur de l'emploi et de l'insertion et de faire de Neyrpic un projet vertueux et bénéfique pour le territoire grenoblois. D'autres initiatives suivront sur le front de l'emploi. »

--

Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole

« Le Plie constitue un outil extrêmement performant et précieux pour favoriser l'accès à l'emploi sur notre territoire, des publics les plus fragiles, un sujet éminemment important aux yeux de l'exécutif métropolitain. Il est ainsi très naturel qu'un projet comme Neyrpic puisse profiter au retour vers l'emploi de ces hommes et femmes ayant connu des parcours de vie souvent difficiles. Les bons résultats obtenus par le PLIE, aussi bien en termes d'accès à l'emploi que de satisfaction des besoins des entreprises, ainsi que sa capacité à initier des projets sur le territoire, témoignent de son utilité. Son efficacité tient notamment au travail remarquable des équipes mobilisées tout comme aux diverses structures d'accompagnement vers l'emploi et aux travailleurs sociaux, qui assurent un remarquable travail de coordination. »

--

CONTACT PRESSE

Grenoble Alpes Métropole

Alexandra COUTURIER

06 09 60 16 38

alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr

Apsys / Neyrpic

Agence Shan

Laetitia Baudon-Civet, Directeur conseil

apsys@shan.fr

+33(0)6 16 39 76 88